

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 03 Septembre 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	15	15

DATE DE LA CONVOCATION : 28 Août 2026
--

L'an deux mil vingt six et le trois septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Christian BAZIN - Stéphanie LHOPITAL - Christophe CHARLOT- Joëlle PEYNAUD - Victoire DENIZET - Yoann MILLES - Sébastien BARBIER - Adrien GERSTER - Marilyne DUMORTIER - Anne-Sophie BORIE - Aurélien MONIER - Guillaume ANTONIALI

Excusées : Charlotte DECAMBRON (pouvoir donné à Adrien GERSTER) Gaëtane THIEFFRY (pouvoir donné à Joëlle PEYNAUD)

Secrétaire de séance : Yoann MILLES

D/2026-093

Objet de la délibération : Suppression du poste chargé des affaires générales et état civil, élections, cimetières à temps incomplet 27h hebdomadaires, et ouverture d'un poste d'agent administratif polyvalent à temps incomplet 17h30 hebdo - Modification du tableau des effectifs

Madame la Maire rappelle que par délibération du 29 mars 2022, le poste d'adjoint administratif affecté aux missions état civil, élections, recensement de la population, gestion du cimetière, diverses missions comptables et administratives avait été fixé à 27h00.

A la suite, le poste avait être ouvert au grade de rédacteur, par délibération en date du 26 mai 2025.

Madame la Maire explique que dans le cadre du départ à la retraite de l'agent en place, une réorganisation globale des services a été envisagée, dans un contexte de plusieurs départs prochains à la retraite.

Madame la Maire propose à l'assemblée :

- La suppression du poste « chargé des affaires générales et état civil, élections, cimetières » à temps non complet 27 heures hebdomadaires, ouvert au cadre d'emploi des adjoints administratifs et au cadre d'emploi des rédacteurs, à compter du 1^{er} février 2027.
- La création d'un poste « administratif polyvalent » à temps non complet 17 heures 30 hebdomadaires, ouvert au cadre d'emploi des adjoints administratifs à compter du 1^{er} février 2027.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal, la possibilité de recruter sur ce dernier poste, un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, pour une durée déterminée de 1 à 3 ans ou indéterminée, sur la base des articles L.332-8 2°, L.332-12 et L.332-14 du code général de la fonction publique.

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 15 Juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

SUPPRIME, à compter du 1^{er} février 2027, le poste « chargé des affaires générales et état civil, élections, cimetières », ouvert au cadre d'emploi des adjoints administratifs et des rédacteurs, à temps incomplet, 27h00 par semaine,

DECIDE la création à compter du 1^{er} février 2027, d'un poste d'agent administratif polyvalent à temps incomplet, 17h30 par semaine, et de l'ouvrir cadre d'emploi des adjoints administratifs.

AUTORISE le recrutement sur ce poste d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, pour une durée déterminée de 1 à 3 ans ou indéterminée, sur la base de l'article L.332-8 2°, L.332-12 et L.332-14 du code général de la fonction publique

MODIFIE en fonction le tableau des effectifs, (en annexe)

DONNE pouvoir à Madame la Maire pour signature de toutes pièces nécessaires à cet effet,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2027 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Yoann MILLES Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 8 SEP. 2026

Publication ou notification du : - 8 SEP. 2026

Publication site internet le : - 8 SEP. 2026

Affichage de la liste des délibérations le : 08/09/2026